



Chariots
automoteurs



Gerbeurs



Nacelles



Engins
de chantier



Travail
en hauteur



Ponts
roulants



S.S.T.



Habilitation
électrique



A.I.P.R.



Lutte contre
l'incendie



Gestes
et postures



Gestion des stocks
informatisée



CAP Opérateur
Logistique
en alternance

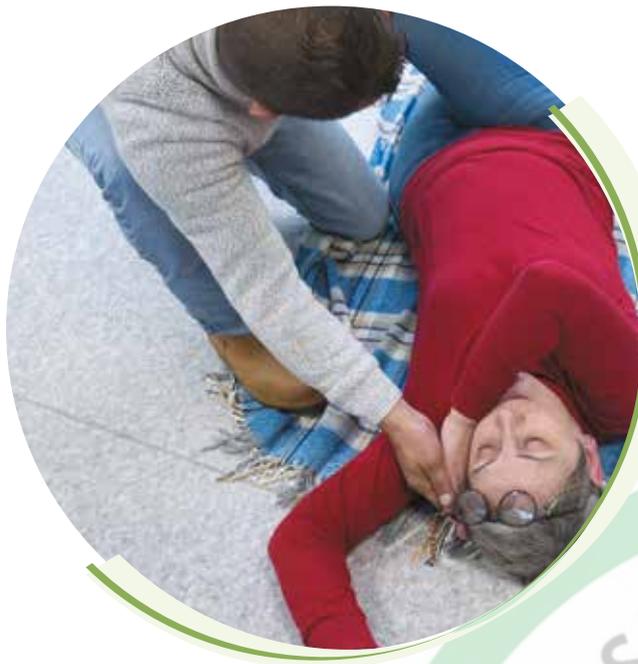


Titres
professionnels

LA RÉGLEMENTATION

L'article R241.39, du code du travail: "Dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, dans chaque chantier occupant 20 personnes au moins pendant plus de 15 jours où sont effectués des travaux dangereux, un membre du personnel doit avoir reçu obligatoirement l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence. Les salariés ainsi formés ne peuvent pas être considérés comme tenant lieu d'infirmières ou infirmiers prévus à l'article R241.35."

L.231-3-1: "Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de Sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche, de ceux qui changent de poste de travail ou de technique, des travailleurs liés par un contrat de travail temporaire..."



www.procarist.com

SIÈGE SOCIAL
P.A. Béthunes
37, avenue des Béthunes
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
Tél.: 01 30 37 02 52
contact@procarist.com





Chariots
automoteurs

Gerbeurs

Nacelles

Engins
de chantier

Travail
en hauteur

Ponts
roulants

S.S.T.

Habilitation
électrique

A.I.P.R.

Lutte contre
l'incendie

Gestes
et postures

Gestion des stocks
informatisée

CAP Opérateur
Logistique
en alternance

Titres
professionnels

www.procarist.com



Scannez-moi

SIÈGE SOCIAL
P.A. Béthunes
37, avenue des Béthunes
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
Tél.: 01 30 37 02 52
contact@procarist.com



Sauveteur secouriste du travail (S.S.T.)

**Nombre
de participants**
Entre 4 et 10 personnes.

**Tarif et durée
de la formation**
2 jours de formation
en initiale.
1 jour en recyclage.
Prix disponibles sur le
site www.procarist.com

Validité
2 ans

Lieu de formation
En inter-entreprise
dans nos locaux ou en
intra-entreprise.

Prérequis
Aucun



Public

Toute personne de l'entre-
prise volontaire à porter
secours en cas d'accident.



Objectifs

Former des salariés pour
intervenir, et prodiguer
les premiers gestes de
secours rapidement et
efficacement, en cas d'ac-
cident dans un milieu de
travail, en attendant les
équipes médicales d'inter-
vention



Méthodes mobilisées

- Plan d'intervention
- Mannequin
- Bébé articulé
- Modules vidéo et diapositives
- Locaux conformes et adaptés en matière d'accessibilité

PROGRAMME DE FORMATION

Sécurité • Réglementation • Technologie

- Qu'est-ce qu'un sauveteur secouriste du travail
- Intérêt de la prévention des risques
- Les accidents du travail dans la profession
- Situations inhérentes aux risques spécifiques
- Reconnaître les risques
- Repérer les personnes exposées
- Supprimer ou isoler les risques
- Protéger
- Examiner la victime et alerter
- Secourir : s'adapter à la situation et à l'état de la victime pour effectuer les actions adéquates

